

M.31 Collecte et élimination des déchets générés par le patient

Pharmacie :

Personnaliser l'en-tête

> Déchets générés par les patients et dont la collecte est réalisée **par l'officine**

- Informez les patients que l'officine est un **lieu de collecte de certains produits de soins**, mais ne réalise ni le tri ni le recyclage.
- Pour communiquer sur le sujet, des documents à destination des patients et de l'équipe officinale sont disponibles sur le site du [CESPHARM](http://www.cespharm.fr) (www.cespharm.fr)



TRI, APPORTER, PRÉSERVER

Les Médicaments Non Utilisés (MNU) éliminés via la filière Cyclamed

- Le pharmacien doit collecter (emplacement destiné au stockage des MNU) : les médicaments (comprimés, pommades, sirops, inhalateurs...) et le conditionnement primaire (en contact avec le médicament) des MNU à usage humain, périmés ou non
- NB : les MNU stupéfiants ne sont pas éliminés via Cyclamed : ils seront dénaturés et éliminés en présence d'un pharmacien « témoin » (cf M.32 - Collecte et élimination des déchets générés par l'officine)



Attention

Les patients doivent séparer les emballages en carton et les notices, et les mettre dans le tri sélectif.

Les DASRI-PAT* : DASRI-PTC*, autotests de dépistage de maladies infectieuses transmissibles utilisant des DM* perforants et DASRIe* éliminés via la filière DASTRI* :

Le pharmacien doit collecter les DASRI-PAT (emplacement destiné au stockage des DASRI) :

1. **Les DASRI-PTC** des patients en auto traitement (seringues et aiguilles, lancettes, stylos injecteurs, auto piqueurs, applicateurs des capteurs de glycémie...) et les autotests de dépistage de maladies infectieuses transmissibles utilisant des DM perforants rapportés par leurs utilisateurs



- La "grande boîte" DASTRI permet aux patients de stocker à leur domicile des quantités importantes de déchets de soins (traitements de longue durée), et aux dispositifs volumineux
- La "petite boîte" DASTRI est proposée en priorité : aux utilisateurs d'autotests VIH, aux personnes en situation de mobilité (ex. vacances), aux personnes auxquelles a été prescrit un traitement de courte durée, aux enfants

2. **Les DASRI-e** qui concernent les produits suivants : Pompes patch Omnipod® d'Insulet, Applicateurs de Capteur de glucose en continu Dexcom G6®, Transmetteurs de Capteur de glucose en continu Dexcom G6®. Le patient peut retirer gratuitement la boîte violette DASTRI en pharmacie pour y placer les DASRIe. La boîte peut ensuite être déposée dans la pharmacie point de collecte la plus proche.

3. **Les DASRI** générés par les usagers de drogues : L'élimination du matériel usagé peut se faire au sein des officines qui participent à un programme d'échange de seringues où les patients peuvent apporter leurs seringues usagées et les déposer dans les containers appropriés en échange de kits d'injection.



Important

Les au moment de la récupération des boîtes de DASRI un bon de collecte (ou bon de suivi) vous est remis : celui-ci doit être conservé à l'officine pendant trois ans

Pour une bonne
gestion des DASRI



Sous-thèmes :

4.4 Gestion des locaux, des équipements et des stocks
3.5 Missions de dépistage

Principes :

Principe 37 : Gestion des stocks
Principe 21 : Dispensation des dispositifs d'autodiagnostic (autotest)

M.31 Collecte et élimination des déchets générés par le patient

Pharmacie :

Personnaliser l'en-tête

Déchets générés par les patients et dont l'élimination est à la charge du patient

Dans les poubelles de recyclage au domicile du patient

- Les emballages en carton vides et notices générés par les Médicaments Non Utilisés (MNU) à usage humain, périmés ou non doivent être jetés dans la poubelle pour carton et papiers au domicile par le patient
- Doivent être jetés dans la poubelle à déchets ménagers :
 - Les compléments alimentaires, les produits cosmétiques et la parapharmacie (shampooing, parfum, gel douche, crème solaire, huile, crème hydratante, maquillage, démaquillant...)
 - Les bandelettes pour mesure de la glycémie
 - Les Autotests (cassettes) : **Attention** : les auto-piqueurs pour autotests du VIH et de la glycémie → cartons DASRI
 - Déchets d'activité de soins (pansements et compresses) : élimination dans un double sac après stockage de 24 heures



A noter : Les déchets d'activité de soins non dangereux sont à éliminer la poubelle des ordures ménagères (ex : poches de nutrition entérale : cf [Poches de nutrition – ADEME](#))

En déchetterie :



- > Penser à donner le numéro et adresse de la déchetterie la plus proche
- Radiographies
- Appareils électroniques, ou non, d'orientation diagnostic (tensiomètres, thermomètres ...)

Cas des capteurs usagés FreeStyle :

> le laboratoire Abbott a mis en place un circuit de collecte des capteurs usagés directement auprès des patients (<https://www.freestylediabete.fr/easycollect.html>)

*Sigles et définitions :

- MNU** = Médicament Non Utilisé
- Concernant les DM** = Dispositifs médicaux
 - DMDIV** = dispositifs médicaux de diagnostic in vitro
 - Autotests** = DMDIV destinés à être utilisés par le public
 - DM perforant** = tous DM et tous DMDIV perforants y compris ceux incorporant comme partie intégrante une substance qui utilisée séparément serait considérée comme un médicament et dont l'utilisation par les patients en auto-traitement et les utilisateurs d'autotests de détection de maladies infectieuses transmissibles conduit à la production de DASRI PTC
- Concernant les DASRI** = Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux
 - DASRI-PAT** = DASRI produits par les Patients en AutoTraitement
 - DASRI-PTC** = DASRI Piquants, Tranchants, Coupants
 - DASRI-e** = déchets issus des équipements électroniques ou électriques associés à un dispositif perforant

Références :

[Loi n° 2007-248 du 26 février 2007](#)
[Décret n° 2021-1176 du 10 septembre 2021 et arrêté du 10 décembre 2021](#)
[Arrêté du 23 août 2011](#)
 Code de la Santé Publique
 Code de l'environnement